

Le « non » de la Maurienne à la Première ministre

Dans un courrier daté du 15 décembre, Emilie Bonnivard, députée de la 3^e circonscription de la Savoie, saisit la Première ministre Elisabeth Borne pour lui demander l'arrêt de l'étude de la ZSC en Maurienne. Sa lettre a été co-signée par plus de 70 élus de la vallée, maires, présidents de communautés de communes, conseillers départementaux...

« Madame la Première Ministre, En début d'année 2022, nous avons été informés, avec les élus de la Maurienne, du lancement d'une étude dite Zone spéciale Carrières (ZSC) en Maurienne. Cette démarche a été sollicitée par les Ministres de l'Economie et de la Transition écologique en 2021.

Sur la forme, je vous avoue que la rapidité et le caractère non totalement transparent des choses sur un sujet aussi sensible, nous sont apparus totalement inappropriés. Nous avons le sentiment

d'avoir été totalement pris de court, avec à peine quelques mois, en outre en pleine période électorale, entre l'information de la ZSC (sans contenu) et l'annonce du lancement d'une concertation sur un projet déjà très abouti !

En effet, nous avons eu connaissance, grâce notamment aux recherches et au travail d'un groupe de citoyens, il y a seulement quelques jours, d'une étude déjà très avancée, avec un dossier de 240 pages, qui n'a été transmis à aucun élu...

Sur le fond maintenant : je sais que le sujet est complexe, et je n'ai jamais été dans une position consistant à m'opposer à tous les projets. Je me suis toujours efforcée de trouver un point d'équilibre entre d'une part les enjeux économiques, de relocalisation, d'indépendance en matière de production de matériaux, et d'autre part les exigences environnementales et efforts déjà acceptés par un territoire et ses habitants sur des projets d'envergure. C'est parce que cet équilibre est déjà atteint en Maurienne que je suis totalement opposée à cette ZSC, qui conduirait à la possibilité de lancer de nouvelles carrières dans cette vallée, et je l'ai fait savoir en juin dernier aux garants chargés de mettre en œuvre la concertation qui n'a pas encore démarré officiellement.

Les raisons principales de mon opposition sont les suivantes.

Nous avons déjà beaucoup de carrières en Maurienne, et notre territoire de montagne, particulièrement contraint en termes fonciers et d'habitat des populations (contraintes qui vont encore augmenter en raison de la loi dite Zéro Artificialisation nette), a déjà beaucoup contribué à l'effort national en la matière. J'estime, comme les élus de la vallée qui ont accepté de cosigner ce cour-

rier, que nous avons atteint notre niveau maximum d'acceptation face à tout nouveau projet de carrière.

Certains périmètres considérables envisagés se trouvent en Haute-Maurienne, proche du Parc national de la Vanoise, des forts de l'Esseillon, etc. territoire vivant essentiellement grâce à son potentiel paysager et naturel, du tourisme et de l'agriculture. Il en va de même pour un autre nouveau site envisagé sur le secteur de Saint-Jean-de-Maurienne et de l'Arvan. Ces périmètres sont en outre très proches des habitations. La beauté de notre nature sur ces secteurs est une valeur ajoutée nationale, pour tous. C'est notre patrimoine commun.

L'Etat ne peut pas en même temps, pour des raisons environnementales, apporter des contraintes extrêmes au travers d'un SCOT, qui réduit très fortement le champ des activités en montagne, activités qui font vivre des familles à l'année et créent de la valeur ajoutée sur le territoire, et permettre les conditions d'ouverture de carrières sur ces mêmes espaces dans un temps très court.

...nous avons atteint notre niveau maximum d'acceptation face à tout nouveau projet de carrière

Comme vous le savez, la Maurienne accueille en ce moment le grand chantier du tunnel de base du Lyon-Turin. Ce chantier est d'intérêt européen et national et je le soutiens pleinement.

Notre vallée et nos habitants subissent donc déjà des contraintes et nuisances importantes dues à ce chantier, au bénéfice de la Nation tout entière, et vont continuer de les subir pendant 10 ans.

Les Mauriennais, nos parents, grands-parents, ont déjà accepté des chantiers majeurs comme les principaux barrages hydrauliques dans les années 50 qui rendent aussi un service fondamental aujourd'hui à notre pays. Nous sommes capables d'accepter ces grands chantiers, de subir les contraintes, car nous savons qu'il en va de l'intérêt général. Mais encore une fois, nous avons atteint notre point d'acceptation maximum des contraintes et nuisances importantes qu'ils engendrent, pour ne pas accepter que nos espaces naturels qui font aussi la valeur de notre territoire, soient encore impactés par de nouvelles carrières. J'ajoute que l'absence d'anticipation sur le ferroutage dans les Alpes et la fermeture du tunnel du Mont-Blanc 3 mois par an pendant 10 ans imposent en plus aux habitants de notre territoire le report des poids lourds et véhicules légers par cette même vallée avec des nuisances qui s'ajoutent encore... La coupe est donc pleine.

A force de concentrer les contraintes de toutes sortes sur un territoire, vous risquez de voir la population ne plus adhérer et s'opposer à tous les chantiers. J'estime que pour les 30 prochaines années, la Maurienne, avec le Lyon-Turin, et les carrières existantes, aura largement pris sa part à l'effort national, pour ne pas se voir imposer de nouvelles nuisances.

On ne peut pas tout concentrer sur un seul espace de montagne, une seule vallée. Car c'est bien ce qu'il se passe aujourd'hui.

Les élus cosignataires de la lettre

Yves Durbet, président du SPM et maire de La Tour-en-Maurienne

Jacques Arnoux, maire de Val-Cenis
Philippe Rollet, maire de St-Jean-de-Menne

Hervé Genon, président de la CC Porte de Maurienne et maire délégué d'Aiguebelle (Val-d'Arc)

Christian Simon, président de la CC Haute Maurienne Vanoise

Bernard Chêne, président de la CC du Canton de la Chambre et maire délégué de Saint-François-Longchamp

Jean-Paul Margueron, président de la CC Cœur de Maurienne Arvan

Cédric Vial, sénateur de la Savoie

Martine Berthet, sénatrice et conseillère départementale de la Savoie

Christiane Brunet, vice-présidente du Conseil départemental de la Savoie

Patrick Provost, conseiller départemental de la Savoie et maire de St-François-Longchamp

Nathalie Furbeyre, conseillère départementale de la Savoie

Olivier Thévenet, conseiller départemental de la Savoie

Christian Grange, vice-président du Conseil départemental de la Savoie

Alexandre Albrieux, maire de Valmeinier

Roland Avenière, maire de Le Freney

Fabrice Baudray, maire de St-Sorlin-d'Arves

Jean-Marc Blangy, maire d'Albiez-le-Jeune

Roger Blanc-Coquand, maire de St-Pancrace

Danielle Bochet, maire déléguée d'Hermillon (La Tour-en-Maurienne)

Jean-Pierre Rougeaux, maire de Valloire et secrétaire général de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne.

Bertrand Mondet, maire de Saint-Rémy-de-Maurienne

Benjamin Canot, maire d'Aiton

Luc Ollier, maire de Saint-Martin-d'Arc

Jérémy Tracq, maire de Bessans

Christine Bouclier-Beauchet, maire de Saint-Pierre-de-Belleville

Christian Chiale, maire de Saint-André

Pierre-Yves Bonnivard, maire de Saint-Colomban-des-Villards

Patrick Bois, maire délégué de Bramans (Val-Cenis)

Jean-Louis Bougon, maire délégué de Sollières-Sardières (Val-Cenis)

Christiane Hustache, maire de Saint-Jean-d'Arves

Marc Konareff, maire de Bonneval-sur-Arc

Joël Cécille, maire de Les Chavannes-en-Maurienne

François Chemin, conseiller régional et maire de Fourneaux

Lionel Combet, maire de Saint-Martin-sur-la-Chambre

Sylvain Conti, maire d'Épierre

Philippe Falquet, maire délégué de Pontamafrey-Montpascal (La Tour-en-Maurienne)

Bernard Fargeas, maire de Montsapey

Philippe Girard, maire de Ste-Marie-de-Cuines

Jean-Claude Raffin, maire de Modane

Guy Ratel, maire de St-Martin-la-Porte

Stéphane Robin, maire de La Chapelle

Philippe Rossi, maire de Villargondran

Gérald Bourdon, maire délégué de Termignon (Val-Cenis)

Stéphane Boyer, maire d'Aussois

Daniel Crosaz, maire de Montvernier

Jacky Demonnaz, maire de Bonvillaret

Jean Didier, maire d'Albiez-Montrond

Jean-Claude Perrier, maire d'Argentine

Marc Picton, maire de Jarrier

Laure Pion, maire de N-D-du-Cruet

André Brunet, maire de Saint-Georges-d'Hurtières

Jean-Paul Buet, maire de Montgilbert

Jean-Marc Buttard, maire d'Avrieux

François Rovasio, maire de Saint-Julien-Montdenis

Mathilde Sonzogni, maire de La Chambre

Jean-François Thiaffey, maire de Saint-Alban-d'Hurtières

Fabien Gravier, maire délégué de Lanslebourg (Val-Cenis)

Dominique Lazzaro, maire de Saint-Etienne-de-Cuines

Gilles Margueron, maire de Villarodin-Bourget

Mickaël Cohin, maire de Saint-Léger

Bernard Covarel, maire de Fontcouverte-la-Toussuire

Jacqueline Dupenloup, maire de Saint-Alban-des-Villards

Aimé Perret, maire d'Orelle

Simon Bouchoulin, maire de Saint-Avre

Claude Meille, 1^{er} adjoint au Maire de Fourneaux

Jacqueline Ménard, maire déléguée de Lanslevillard (Val-Cenis)

José Rico-Perez, maire de Val-d'Arc et maire délégué de Randens

Sophie Verney, conseillère départementale de la Savoie et maire de Montricher-Albanne

Patrice Fontaine, maire de Villarembert-Le Corbier

Rozenn Hars, conseillère départementale suppléante

Florian Chinal, conseiller départemental suppléant

Je vous demande, Madame la Première Ministre, avec tous les élus locaux qui ont accepté de signer ce courrier, de stopper immédiatement la démarche de ZSC en Maurienne. Nous avons pris plus que notre part à l'effort national.

Je vous remercie par avance, Madame la Première Ministre, de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courrier, et vous prie d'accepter mes respectueuses salutations. »

Emilie Bonnivard
Député de la Savoie
Membre de la Commission des Finances,
Rapporteuse spéciale du budget du Tourisme
Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes



Sur le terrain, ici à Bramans, le non est également sans équivoque.